

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2017-26(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille dix-sept et le 20 juin, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Date de convocation : 6 juin 2017
Nombre d'élus en exercice : 22
Présents : 12
Absents : 10
Votants : 12
Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

Etaient présent(e)s :

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Geneviève PRIMITERRA.

Messieurs Patrick BOUVET, Robert GAY, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.

Messieurs Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Budget supplémentaire de l'exercice 2017

Le budget supplémentaire 2017 que j'ai l'honneur de vous soumettre intègre les résultats du compte administratif 2016 et l'affectation du résultat que nous venons d'examiner.

Ce budget supplémentaire s'élève à 3 096 439 euros. La répartition par section est la suivante :

Section de fonctionnement **762 169 euros**

Section d'investissement **2 334 270 euros**

Je vous propose d'étudier, par section, l'affectation de ces crédits étant précisé que, comme pour le budget primitif 2017, le vote s'effectue au niveau du chapitre.

A) **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE 011 :	
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	74 625,00 euros

1°) **Commentaire :**

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de certains articles par rapport aux crédits ouverts lors du budget primitif 2017 et d'effectuer un virement de crédit pour 700 euros.

Les dotations complémentaires qui vous sont proposées sont les suivantes :

- 3 500 euros sur l'article 61558 afin de compléter la ligne budgétaire pour les réparations des tenues d'intervention,
- 4 700 euros sur l'article 6188 afin de compléter la ligne budgétaire pour le nettoyage des tenues d'intervention,
- 1 600 euros sur l'article 61562 afin d'augmenter les crédits destinés au paiement de la maintenance du logiciel SIS MARCHES,
- 36 000 euros sur l'article 61352 afin de pouvoir honorer les factures de locations des copieurs de l'exercice 2016 non parvenues à la date de la clôture budgétaire,
- 22 225 euros sur l'article 61563 afin d'abonder la ligne sur laquelle sont réglées les dépenses de maintenance des appareils respiratoires isolants. Cette somme n'avait pas été prévue lors du vote du B.P. 2017, car le recrutement d'un agent chargé du contrôle des E.P.I. devait assurer cette maintenance. La finalisation du recrutement intervenant au deuxième semestre et les dates de validités courant pour le premier semestre, il convient de prévoir les crédits correspondants,
- 6 600 euros sur l'article 6184 pour la mise en œuvre de la convention avec le « CODES » sur la prise en compte de l'amélioration du bien-être au travail s'inscrivant dans les actions proposées par le CHSCT.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
60632	FOURNITURES PETIT ÉQUIPEMENT		-700 €	-700,00 €
Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES		700 €	700,00 €
61352	LOCATIONS MOBILIÈRES AUTRES		36 000 €	36 000,00 €
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS		3 500 €	3 500,00 €
61562	MAINTENANCE LOGICIELS		1 600 €	1 600,00 €
61563	MAINTENANCES DIVERSES		22 225 €	22 225,00 €
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION		6 600 €	6 600,00 €
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		4 700 €	4 700,00 €

CHAPITRE 012 :	
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	327 030,00 euros

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter les crédits de ce chapitre ouverts lors du B.P. 2017 afin de compléter la dotation complémentaire pour les dépenses d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires (soit 313 915 euros répartis sur les articles où sont réglées les indemnités opérationnelles, les indemnités de formation et celles des gardes).

À ce volume, s'ajoute un virement de crédits pour régler les dépenses de gardes casernées que nous avons jusqu'à présent imputées, avec les postes de SPV saisonniers, sur l'article « autres vacances ».

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opération nouvelle	Total
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT		45 €	45,00 €
6332	COTISATIONS VERSÉES FNAL		45 €	45,00 €
6336	COTISATIONS AU CNFPT		75 €	75,00 €
64111	RÉMUNÉRATION PRINCIPALE		7 385 €	7 385,00 €
64112	SUPPL. FAMILIAL DE TRAITEMENT		10 €	10,00 €
64118	AUTRES INDEMNITÉS		1 920 €	1 920,00 €
641411	VACATIONS VERSÉES AUX SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES		250 000 €	233 565,00 €
641414	GARDES		533 005 €	500 000,00 €
64141121	VACATIONS FORMATION DÉPARTEMENTALES		66 300 €	66 300,00 €
64148	AUTRES VACATIONS		-485 950 €	-485 950,00 €
6451	COTISATIONS A L'URSSAF		1 265 €	1 265,00 €
6453	COTISATIONS CAISSE DE RETRAITE		2 370 €	2 370,00 €

CHAPITRE 042 :	
DOTATION AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	360 514,00 euros

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter la dotation de l'article 6811, où sont rattachées les opérations d'amortissements, de 360 514 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		360 514 €	360 514,00 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 762 169,00 EUROS.

B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 002 :	
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT REPORTES	23 459,47 euros

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice 2016 que nous avons constaté au compte administratif 2016.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
002	DEFICIT OU EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		23 459,47 €	23 459,47 €

CHAPITRE 70 :	
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET DES VENTES DIVERSES	279 699,53 euros

1°) Commentaire :

Nous inscrivons les recettes complémentaires indiquées ci-dessous qui n'étaient pas connues lors du vote du budget primitif :

- 199 699 euros de remboursement par l'État des frais occasionnés lors du crash de la Germanwings ;

- 80 000,53 euros de remboursement par l'État de la participation du SDIS 04 aux différents renforts estivaux 2016.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
70878	AUTRES PRODUITS ACTIVITES ANNEXES		279 699,53 €	279 699,53 €

CHAPITRE 74 :	
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	209 010,00 euros

1°) Commentaire :

Dans le cadre de la convention pluriannuelle entre notre établissement public et le Conseil départemental nous avons arrêté, lors du budget primitif 2016, le montant prévisionnel de la contribution du département au budget du S.D.I.S. tout en sachant que la contribution définitive serait connue au moment du compte administratif 2016.

Après application des différents paramètres de calcul, il apparaît que la contribution définitive est supérieure de 68 465 euros par rapport à la contribution prévisionnelle.

Nous inscrivons donc le montant complémentaire.

D'autre part, dans le cadre des projets européens sur lesquels le SDIS 04 est engagé, nous inscrivons une recette de 140 545 euros représentant :

- 70 720 euros issus du projet ALCOTRA « PRODIGE »,
- 69 825 euros issus du projet DG ECHO « RESCULT ».

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
7473	DÉPARTEMENT		68 465 €	68 465,00 €
7477	FONDS EUROPEENS		140 545 €	140 545,00 €

CHAPITRE 042 :	
OPÉRATIONS DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	250 000,00 euros

1°) Commentaire :

Pour faire suite aux remarques de Madame la Payeuse Départementale et au courrier de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence en 2016, le SDIS 04 s'est engagé à mettre fin à la reprise du FCTVA lors de l'exercice 2018 et à ne récupérer que 250 k€ au titre du budget supplémentaire 2017.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
7772	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT FCTVA.		250 000 €	250 000,00 €

LE MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 762 169 EUROS.

C) DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de nos opérations réalisées en A.P. et C.P. je vous propose de réinscrire les sommes de crédits de paiement 2016 engagées au titre du budget 2016 et non réglées au 31 décembre, ainsi que des crédits supplémentaires.

2°) Détail des mouvements financiers par A.P. et C.P. (AP/CP ANTARES)

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opération nouvelle	Total
235311	RÉSEAUX DE TRANSMISSION — Émetteurs récepteurs	288,00 €	0 €	288,00

CHAPITRE 20 :	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	161 086,50 euros

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2016 et non réglées au 31 décembre, ainsi qu'une opération nouvelle à savoir :

- 131 122 euros de dépenses engagées non mandatées au 31 décembre, pour les frais d'études (études bâtimentaires pour différents CIS – Programme PRODIGE) ;

- 26 964,50 euros de dépenses engagées non mandatées au 31 décembre, concernant le logiciel SCAN FACTURES ;
- **3 000 euros** pour la mise à jour des licences des serveurs.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires au titre des reports

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
2031	FRAIS D'ÉTUDES	131 122,00 €	0 €	131 122,00 €
2051	CONCESSIONS DROIT BREVET	26 964,50 €	3 000,00 €	29 964,50 €

CHAPITRE 21 :	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 675 469,23 euros

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2016 et non réglées au 31 décembre, ainsi que deux opérations nouvelles :

- 1 615 468,56 euros de dépenses du programme d'équipement 2016 ;
- **30 000 euros** de dépenses nouvelles pour la mise aux normes de deux camions-citernes feux de forêt (La Javie et Seyne les Alpes) ;
- **30 000,67 euros** de complément de dotation pour l'équipement incendie des trois camions-citernes ruraux légers adoptés au programme d'équipement 2017.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opération nouvelle	Total
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	81 990,00 €	0 €	81 990,00 €
215311	RÉSEAUX DE TRANSMISSION — Émetteurs récepteurs	35 410,98 €	0 €	35 410,98 €
215314	RÉSEAUX DE TRANSMISSION — Informatique opérationnelle	277 984,00 €	0 €	277 984,00 €
215315	RÉSEAUX DE TRANSMISSION — Autres matériels (VIGIE)	66 855,00 €	0 €	66 855,00 €

215321	RÉSEAUX D'ALERTE —Appels sélectifs	219 985,00 €	0 €	219 985,00 €
215324	RÉSEAUX D'ALERTE —Autres matériels d'alerte	2 876,82 €	0 €	2 876,82 €
21561	MATÉRIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS	37 097,99 €	0,00 €	37 097,99 €
2156102	Matériel roulant d'incendie et de secours — V.L.M. et V.L.I.	343,31 €	0 €	343,31 €
2156104	Matériel roulant d'incendie et de secours — V.L.U. — V.L.C.	11 892,63 €	0 €	11 892,63 €
2156105	Matériel roulant d'incendie et de secours — V.L.H.R.	28 059,30 €	0,00 €	28 059,30 €
2156106	Matériel roulant d'incendie et de secours — V.T.U. — V.I.D.	37 291,43 €	0,00 €	37 291,43 €
2156107	Matériel roulant d'incendie et de secours — V.P.C.	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
2156111	Matériel roulant d'incendie et de secours - C.C.F. Moyens - C.C.Rural	338 607,96 €	0,00 €	338 607,96 €
2156112	Matériel roulant d'incendie et de secours - C.C.F.Super - C.C.G.C.	148 846,51 €	30 000,00 €	178 846,51 €
2156113	Matériel roulant d'incendie et de secours —V.P.I. — F.P.T.L. — F.P.T.	2 325,60 €	0,00 €	2 325,60 €
2156114	Matériel roulant d'incendie et de secours — E.P.A. — B.E.A.	5 462,26 €	0,00 €	5 462,26 €
2156201	Matériel d'incendie et de secours — P.U.I. — S.S.S.M.	31 903,90 €	0,00 €	31 903,90 €
2156202	Matériel d'incendie et de secours C. I.S.	61,36 €	0,00 €	61,36 €
2156203	Matériel d'incendie et de secours — G.S.M.S.P.	11 403,76 €	0,00 €	11 403,76 €
2156204	Matériel d'incendie et de secours - Equipes S.A.V. et plongée	368,18 €	0,00 €	368,18 €
2156205	Matériel d'incendie et de secours — R.T.N.	5 106,10 €	0,00 €	5 106,10 €
2156206	Matériel d'incendie et de secours — Sauvetage Déblaiement	480,00 €	0,00 €	480,00 €
2156208	Matériel d'incendie et de secours — Formation et sport	3 185,71 €	0,00 €	3 185,71 €

2156209	Matériel d'incendie et de secours — G.M.T.	64 649,59 €	30 000,67 €	94 650,26 €
2156210	Matériel d'incendie et de secours — A.R.I. et masques de fuite	18 696,80 €	0,00 €	18 696,80 €
21568	AUTRES MATÉRIELS D'INCENDIE ET DE SECOURS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21571	ATELIERS	951,90 €	0,00 €	951,90 €
2183	MATÉRIELS INFORMATIQUES	16 210,20 €	0,00 €	16 210,20 €
2184	MATÉRIELS DE BUREAU ET MOBILIER	7 374,70 €	0,00 €	7 374,70 €
21881	Habillement des sapeurs-pompiers	144 959,97 €	0,00 €	144 959,97 €
21882	Autres matériels	87,60 €	0,00 €	87,60 €

CHAPITRE 23 :	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	247 426,27 euros

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2016 et non réglées au 31 décembre, soit 247 426,27 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opération nouvelle	Total
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	41 349,20 €	0,00 €	41 349,20 €
2356102	Matériel roulant d'incendie et de secours — V.L.M. et V.L.I.	178 484,25 €	0 €	178 484,25 €
2356106	Matériel roulant d'incendie et de secours — V.T.U. — V.I.D.	27 592,82 €	0 €	27 592,82 €

CHAPITRE 040 :	
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	250 000,00 euros

1°) Commentaire :

Il s'agit ici d'inscrire l'opération de reprise du F.C.T.V.A. que nous avons vu en recette de fonctionnement.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
102291	REPRISE SUR FCTVA.		250 000,00 €	250 000,00 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE A 2 334 270 EUROS.

D) RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 001 :	
EXCÉDENTS D'INVESTISSEMENT REPORTES	294 266,08 euros

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice 2016 que nous avons constaté au compte administratif 2016 et affecté.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Article	Libellé article	REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
001	DÉFICITS OU EXCÉDENTS D'INVESTISSEMENT REPORTES	0,00 €	294 266,08 €	294 266,08 €

CHAPITRE 13 :	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	255 000,00 euros

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les subventions attendues dans le cadre de nos programmes non terminés au 31 décembre 2016 (subvention européenne dans le cadre du programme ALCOTRA « PRODIGE »).

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
1337	FONDS EUROPEENS	255 000,00 €	0,00	255 000,00 €

CHAPITRE 16 :	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	1 424 191,92 euros

1°) Commentaire :

Dans le cadre de financements de projets mobiliers et immobiliers 2016, nous avons prévu un recours à l'emprunt.

Compte tenu de l'étalement des opérations et de notre situation de trésorerie, nous n'avons pas mobilisé l'intégralité de l'enveloppe qu'il vous est proposé de reporter sur 2017 en déduisant l'excédent que nous dégagons du programme d'équipement soit 264 925,68 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opérations nouvelles	Total
16441	OPERATIONS AFFÉRENTES A L'EMPRUNT	1 689 117,60 €	- 264 925,68 €	1 424 191,92 €

CHAPITRE 040 :	
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	360 514,00 euros

1°) Commentaire :

Comme nous l'avons vu en section de fonctionnement, il vous est proposé d'augmenter la dotation des articles, où sont rattachées les opérations d'amortissement, de 360 514 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	B.S. 2017		
		Reports	Opération nouvelle	Total
28051	CONCESSION ET DROITS SIMILAIRES	0,00 €	-7 747 €	-7747,00
281311	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	0,00 €	4 €	4,00
281312	CENTRES D'INCENDIE ET SECOURS	0,00 €	-7 123 €	-7123,00
281531	RÉSEAUX DE TRANSMISSION	0,00 €	7 390 €	7390,00
281532	RÉSEAUX D'ALERTE	0,00 €	1 949 €	1949,00
281561	MATÉRIELS ROULANTS D'INCENDIE ET DE SECOURS	0,00 €	321 410 €	321410,00
281562	MATÉRIELS D'INCENDIE ET SECOURS	0,00 €	45 630 €	45630,00
281571	ATELIERS	0,00 €	-14 €	-14,00
281578	AUTRES MATÉRIELS OUTILLAGES TECHNIQUES	0,00 €	-2 €	-2,00
28183	MATÉRIELS INFORMATIQUES	0,00 €	14 970 €	14970,00
28184	MATÉRIELS DE BUREAU ET MOBILIER	0,00 €	-461 €	-461,00
28188	AUTRES	0,00 €	-15 492 €	-15492,00

LE MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE À 2 334 270 EUROS.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Claude FIAERT